

NOTE COMPLÉMENTAIRE

SUR LE PARASOLIER

« Bois et Forêts des Tropiques » a fait paraître dans son numéro 4 de 1947, un article fort érudit de M. l'Inspecteur général des Eaux et Forêts des Colonies AUBREVILLE.

C'est une mise au point des résultats obtenus sur la question du Parasolier-Musanga ; c'est aussi une analyse fort intéressante des faits observés et scientifiquement acquis, aussi bien qu'une nomenclature des problèmes qui restent ouverts aux expérimentateurs.

Les observations de l'auteur sont strictement justifiées sur tout ce qui concerne l'histoire et les résultats des travaux effectués.

Si on considère le problème sous l'angle industriel, il importe donc :

— en premier lieu, de multiplier le Parasolier ;

— deuxièmement, d'avoir un prix de revient bon marché, du bois à l'usine.

D'ultérieures recherches amélioreront certainement encore ce bas prix de revient.

A) Multiplier le Parasolier. — M. AUBREVILLE semble en accord avec nous sur ce point, et admet que les plantations de Parasoliers sont possibles, à partir de plants issus de pépinières. « **La réussite est certaine ou presque** », écrit-il.

B) Reste à obtenir un prix de revient, bon marché, du bois à l'usine. — « Les plantations de Parasoliers sont-elles rentables pour une exploitation en vue de la fabrication de la pâte à papier ? » **Nous avons tout lieu d'être résolument optimiste.**

Il est exact que si l'on pouvait perpétuer des peuplements purs de Parasoliers par régénération naturelle, le problème serait simplifié qu'il ne se poserait pas.

Certes la création économique de « peuplements » de Parasoliers est complexe ; toutefois il peut être résolu. — Nous avons suffisamment de preuves pour certifier que les plantations de Parasoliers sont économiques.

Les lecteurs nous excuseront de ne pouvoir leur procurer des renseignements précis et tangibles que nous ne sommes pas autorisés à divulguer, étant donné le caractère privé de la Société S.E.D.A.M. Mais nous pouvons néanmoins faire valoir quelques arguments en faveur des plantations que nous préconisons.

Les plantations de Parasoliers sont économiques pour les motifs suivants :

— On peut obtenir une production intensive de bois à l'hectare dans des délais très courts.

— De ce fait, les frais d'exploitation sont peu onéreux.

— Il faut une superficie six fois moins grande que dans les forêts tempérées ou septentrionales, et le parcours moyen de débarquement de la coupe à l'usine est peu élevé. On sait que ce sont toujours les frais de transports qui grèvent lourdement les frais réels de production forestière.

Avec M. GRANDCLEMENT nous pensons que les frais de plantations qui seraient élevés dans le cas d'un reboisement intensif en

essences « précieuses » dont l'exploitabilité est lointaine, ne le sont plus lorsqu'il s'agit d'essences à croissance rapide et plus celluloses que ligneuses comme c'est le cas pour le Parasolier.

Si on envisage une exploitabilité technique, le Parasolier est utilisable à six ans alors que nos essences indigènes ne le sont qu'à trente-cinq.

Il est certain comme le fait remarquer M. AUBREVILLE, que les études doivent être complétées en ce qui concerne la méthode directe de semis sur le terrain à reboiser. Un tel procédé permettra d'abaisser encore bien davantage un prix de revient du bois de Parasolier cultivé, déjà fort intéressant.

Mais une entreprise privée ne peut pas se permettre d'attendre que des dizaines d'années aient confirmé les expérimentations méthodiques faites sur parcelles réduites, en laboratoires, ou en serres climatisées pour passer à des réalisations effectives.

C'est pourquoi notre premier objectif a été, comme nous l'indiquons dans la « Revue du Bois et de ses Applications » du mois de

février 1947, d'établir — pour nos financiers responsables — la réalité de l'affirmation suivante : « Il peut être envisagé dès à présent, de constituer avec cette essence des peuplements artificiels destinés à approvisionner régulièrement des usines de cellulose, grosses consommatrices de ce bois. »

Dans toutes nos recherches, nous avons été puissamment aidés au départ par les renseignements que nous avons trouvés dans les travaux de M. l'Inspecteur général AUBREVILLE lui-même et ceux de MM. BEGUE, de TARAGON et GROSMIRE, qui nous ont aimablement communiqué, en 1945, leurs rapports d'études sur le Parasolier.

C'est ainsi que les travaux primitifs étant déjà faits, nous avons pu orienter nos travaux sur un terrain désormais accessible, nos prédecesseurs ayant éliminé la majorité des causes d'échec auxquelles l'auteur fait allusion.

Jean-Louis POINSIER,

*Ingenieur I.A.N.,
Chargé des Recherches
à la Société d'Etude
des applications du Musanga.*

